Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT

Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Publication de faillite/appel aux créanciers
Date de publication: SHAB, KABVS 15.12.2023
Visible par le public jusquau: 15.12.2028
Numéro de publication: KK02-0000037667

Entité de publication
Office des faillites du Bas-Valais, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey

Publication de faillite/appel aux créanciers ERTC Sàrl

Débiteurs:
ERTC Sàrl
CHE-100.927.819
Route de la Jorette 1
1899 Torgon

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 05.10.2023

Remarques juridiques:
Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.
Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Remarques juridiques complémentaires:
Faillite sommaire (art. 231 LP), selon décision du 01.12.2023.

Délai : 1 mois
Fin du délai: 16.01.2024

Point de contact:
Office des faillites du Bas-Valais, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey

Remarques:
But : toutes prestations de services pour des entreprises et des particuliers; souscrire, directement ou indirectement, toutes actions, obligations et bons de participation à des sociétés suisses et étrangères cotées en bourse ou non et d'investir dans de tels titres; effectuer ou faire effectuer des placements boursiers y compris sur les marchés à terme et à options; diverses autres activités (cf. statuts).
Propriétaire de l'immeuble suivant :
Part de copropriété 54342-1, soit 1/2 de PPE no 54342, quote-part 67/10'000 de la parcelle de base 2083, sise sur la Commune de Vionnaz.
1/2 Part de copropriété 54297-23 (54297-23-1), quote-part 67/8'900 de la PPE no 54297 de la Commune de Vionnaz